

Présidence :

Groupe "Les Verts"

.....

Groupe Socialiste

.....

.....

Groupe PLR

.....

.....

Groupe "Fourmi Rouge"

.....

.....

Groupe UDC

.....



MUNICIPALITÉ

PREAVIS N° 13-2017

AU CONSEIL COMMUNAL

Site scolaire du Léman : mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia

Date proposée pour la séance de la Commission :

Mardi 6 juin 2017, à 18h30

**Salle de conférences du service C-J-A S-S,
rue de Lausanne 21**

29 mai 2017

P R E A V I S No 13-2017

Site scolaire du Léman : mesures de remplacement
consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia

Table des matières

1. Préambule.....	2
2. Mesures de remplacement à l'intention des établissements scolaires.....	3
2.1 Coûts et modalités de collaboration avec l'Ecole de cirque et l'Espace D et usage de la salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville.....	4
3. Mesures de remplacement à l'intention des sociétés locales.....	5
3.1 Coûts des mesures de remplacement concernant les sociétés locales	6
4. Incidences financières et comptables.....	6
5. Mise en oeuvre des mesures de remplacement	7
6. Conclusion de la Municipalité.....	7

Renens, le 29 mai 2017

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Dans sa séance du 2 février 2017, le Conseil communal acceptait le préavis No 5-2016 intitulé "Site scolaire du Léman – agrandissement du bâtiment, rénovation de la salle de gymnastique Maurabia et création de 8 salles de classe, 2 salles polyvalentes et 1 salle de préparation – Demande d'un crédit d'étude et de construction".

Le point 6.3.2 dudit préavis évoque les conséquences pour tous les utilisateurs, scolaires ou associatifs, de l'indisponibilité de la salle de sport Maurabia durant deux ans, de la rentrée scolaire 2017 à août 2019. Il expose les trois solutions à l'étude, explique l'indisponibilité, au moment de sa rédaction, d'informations chiffrées précises quant à leurs coûts et annonce le présent préavis pour le printemps 2017.

Dès septembre 2016, des solutions alternatives ont été recherchées tant par les directions des établissements scolaires que par les services de la Ville, sachant l'obligation légale, pour la commune, de mettre à disposition des locaux adéquats pour permettre l'enseignement de l'éducation physique et du sport et permettre aux élèves de Renens de ne pas en être privés durant cette longue période de travaux.

Toutes les recherches visant à un échange standard, et idéal, d'une salle de sport vers une autre infrastructure identique se sont révélées vaines. Néanmoins, il s'avère que deux structures associatives se sont installées depuis peu à Renens, au chemin du Chêne, soit à quelques minutes à pied des sites scolaires du Léman et du Censuy, disposant d'espaces adéquats pour accueillir des élèves pour la pratique du sport ou d'activités assimilées : l'Ecole de cirque de Lausanne Renens et l'Espace D.

Après avoir consulté leurs responsables, ainsi que les autorités et directions scolaires et obtenu les autorisations nécessaires, un projet a pu être élaboré et validé dans ses dispositions organisationnelles et chiffrées. Il permet, à moindres coûts, comparé à l'édification d'une structure provisoire par exemple, de bénéficier des solutions décrites ci-après qui offrent à nos élèves la chance de faire d'une contrainte, une magnifique et rare opportunité.

Les coûts engendrés par ces dispositions requièrent néanmoins la nécessité du présent préavis.

Son urgence exceptionnelle tient au fait que les mesures prévues doivent l'être dès la rentrée prochaine, soit le 21 août 2017, en raison des dispositions complexes d'organisation des horaires des enseignants et des élèves des trois établissements scolaires de Renens et plus particulièrement de l'Etablissement primaire Est et de l'Etablissement secondaire. Ces deux derniers sont les plus impactés par les conséquences de ces mesures alternatives et provisoires.

2. Mesures de remplacement à l'intention des établissements scolaires

Il s'est avéré particulièrement complexe de trouver une solution capable de remplacer, dans des conditions similaires, les 82 périodes hebdomadaires d'éducation physique correspondant à une utilisation à 100% des deux salles de Maurabia.

Le seul moyen eut été de trouver, à proximité du site scolaire du Léman, une installation de même gabarit inutilisée, ou plusieurs salles disposant de disponibilités partielles.

Comme il en est fait mention au point 6.3.2 du préavis No 5-2016, la direction de l'établissement secondaire et les services de la Ville ont sollicité aussi bien les communes voisines que les installations sportives des Hautes écoles, voire le Gymnase de Renens afin de connaître leurs conditions de location et d'utilisation, sachant qu'un certain éloignement des sites scolaires de Renens engendre des difficultés dans l'organisation des horaires de cours et des coûts supplémentaires pour le transport des élèves. Dès lors, excepté la Commune de Crissier qui a émis un préavis positif en fonction d'une éventuelle disponibilité partielle et complémentaire à leurs propres besoins, aucune salle de sport n'a été proposée, toutes les communes ou institutions étant à la limite de l'utilisation de leurs locaux.

Deux autres solutions restaient donc à l'étude, soit l'achat ou la location d'une structure type "bulle gonflable" aux dimensions équivalentes à une salle de gymnastique simple, sans équipements sportifs, soit l'opportunité de collaborer avec des associations socioculturelles et sportives telles l'Ecole de cirque de Lausanne Renens et l'Espace D, disposant toutes deux de locaux adaptés situés à moins de 10 minutes à pied du site scolaire du Léman.

En regard de son coût d'acquisition, entre CHF 620'000.- et CHF 745'000.- (voir annexe 1) pour une bulle correspondant à une salle simple, soit la moitié des besoins nécessaires, mais surtout des complications d'installation, d'entretien, de sécurisation et d'implantation, la solution "bulle gonflable" a été abandonnée.

Pour la seconde possibilité impliquant l'usage des installations de l'Ecole de cirque et de l'Espace D, l'aval du Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS) a dû être requis afin que les directions scolaires soient autorisées à organiser l'usage de ces locaux pour leurs élèves. Une visite détaillée de l'Ecole de Cirque et de l'Espace D a donc eu lieu en présence de représentants du SEPS. Ces derniers ont validé, moyennant quelques modestes adaptations en lien avec la protection de certaines parties saillantes des locaux, l'usage des deux salles et ont admis que, pour une période provisoire, l'entier du programme et des objectifs pédagogiques du PER (Plan d'Etude Romand) ne pourrait être assuré dans sa totalité.

Parallèlement à ces démarches, la Municipalité a requis et obtenu auprès de la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, une dérogation permettant si nécessaire, de limiter, pendant la période des travaux, le nombre de trois périodes hebdomadaires d'éducation physique imposé dans le cadre de la Loi sur l'éducation physique et le sport (LEPS). Cette dérogation a notamment été accordée eu égard aux efforts déployés par la Ville de Renens sur le long terme afin de permettre une pratique sportive régulière aux élèves et aux jeunes de Renens dans le cadre scolaire et parascolaire.

2.1 Coûts et modalités de collaboration avec l'Ecole de cirque et l'Espace D et usage de la salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville.

Les deux partenaires associatifs voisins et disposant d'installations susceptibles d'accueillir, pour un nombre d'heures significatif, des classes pour la pratique d'une activité sportive sont :

- L'Ecole de cirque de Lausanne Renens installée au Chemin du Chêne 4, soit à 450 m et six minutes à pied du site scolaire du Léman,
- L'Espace D, anciennement l'école Power Danse, espace géré conjointement par Octavio de la Roza, ancien danseur du Béjart Ballet et Cosimo Sabatella, installé également au Chemin du Chêne 15, environ 300 m après l'Ecole de cirque.

Ecole de cirque de Lausanne Renens

Installée depuis le début 2016 dans ses nouveaux et spacieux locaux aménagés par l'entreprise Derendinger pour offrir un espace dont le volume approche celui d'une salle de gymnastique, l'Ecole de cirque est en outre équipée de toutes les installations et matériels permettant la pratique des disciplines circassiennes. Elle dispose également de spacieux vestiaires et d'une salle apparentée à une salle de rythmique à l'étage inférieur. L'Association de l'Ecole de cirque engage ponctuellement des moniteurs formés aux écoles de cirque professionnelles françaises ou canadiennes. En raison de la spécificité des disciplines du cirque, chaque cours doit être encadré par un moniteur de l'Ecole de cirque. Bien que participant également aux cours, les enseignants, au primaire notamment, ne sont pas tous des spécialistes de l'enseignement d'éducation physique et doivent être impérativement accompagnés par un moniteur compétent. Pour permettre un tel encadrement et afin que les coûts restent accessibles, l'Ecole de cirque propose un tarif de location de la salle très préférentiel.

Actuellement, l'Ecole de cirque compte près de 400 élèves répartis dans 32 cours hebdomadaires. Néanmoins, ces cours ont lieu essentiellement le mercredi après-midi et en soirée, soit en dehors des horaires scolaires, ce qui permet une disponibilité quasi complète le matin et à 30% l'après-midi pour un total de 54 périodes/classe par semaine.

La grande plus-value d'une collaboration avec l'Ecole de cirque consiste au privilège de disposer, à Renens et à proximité des établissements scolaires, à la fois d'une infrastructure adaptée à la pratique d'une activité ludique, sportive, aux valeurs éducatives reconnues, ainsi que des compétences d'une institution bénéficiant de plus de vingt ans d'expérience dans l'enseignement des arts du cirque. L'Ecole de cirque de Lausanne Renens est titulaire de nombreux prix, dont le prix de l'Eveil en 2002 décerné par la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistique et le prix "Mon sport de rêve" remis en 2012 par la Banque Rothschild.

Détail des coûts : (selon planning annexe 2)

Coûts d'encadrement pour 1 période/classe : CHF 45.- (salaire moniteur yc charges sociales)

Nombre de périodes hebdomadaires : 54

Nombre de semaines (2 ans) : 76

CHF 45.- x 54 périodes x 76 semaines : CHF 184'680.-

Réserve pour moniteurs supplémentaires selon disciplines : (150 x CHF 45.-) CHF 6'750.-
(évaluation d'environ 2 périodes hebdomadaires)

Coûts de la mise à disposition des locaux (salles, yc charges et nettoyages)

Salles, charges et nettoyages pour 1 période/classe : CHF 20.-

CHF 20.- x 54 périodes x 76 semaines : CHF 82'080.-

Coûts "Ecole de cirque de Lausanne Renens" : CHF 273'510.-

Espace D

L'Espace D, anciennement l'Ecole Power dance, est un lieu dédié à la pratique de la danse et dont le plateau spacieux est consacré actuellement à des spectacles de la compagnie de l'ancien danseur du Béjart Ballet Octavio de la Roza, à des répétitions et à des locations à des tiers. Comme pour l'Ecole de cirque, l'occupation des lieux est plutôt réservée en soirée et des disponibilités existent durant la journée.

L'espace à disposition est plus réduit et ne permet que la fréquentation d'une seule classe à la fois afin de pouvoir également utiliser le second plateau, plus petit, en guise de vestiaire. Seize périodes/classe sont disponibles chaque semaine à l'Espace D.

Détail des coûts : (selon planning annexe 2)

Coûts "Espace D" : 16 périodes/semaine à CHF 540.- x 76 semaines : **CHF 41'040.-**
(sans encadrement)

Salle de Gymnastique de l'Hôtel de Ville

Complémentaire aux deux partenaires susmentionnés, les représentants du SEPS ont également validé l'usage de la salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville, structure actuellement pas ou peu utilisée par les établissements scolaires, puisque de taille réduite et relativement excentrée par rapport aux différents collèges primaires. Elle est cependant susceptible d'accueillir provisoirement quelques classes primaires pour de la rythmique et ainsi libérer l'équivalent d'une dizaine de périodes hebdomadaires d'une salle de sport conventionnelle.

Détail des coûts :

L'utilisation de la salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville n'engendre pas de charges d'exploitation supplémentaires. Les élèves, essentiellement des classes de l'Etablissement primaire Ouest provenant de collèges à proximité, s'y rendront à pied.

3. Mesures de remplacement à l'intention des sociétés locales

Plusieurs séances se sont tenues et des contacts ont été établis afin d'organiser le remplacement des plages horaires attribuées aux différents utilisateurs de la salle Maurabia en soirée et certains week-ends. En prévision de ces besoins, la salle de sport double du collège du Censuy n'a pas été attribuée à 100% de sa capacité durant ces derniers mois, ce qui permet dès lors de l'occuper sans créer de préjudices à de potentiels bénéficiaires réguliers. D'autre part, une partie des entraînements de basket pourront être transférés dans la salle triple du Gymnase de Renens (GYRE), notamment les mardis et jeudis soir. De ce fait, l'ensemble des usagers actuels de Maurabia (Renens Basket, Handball, Gym Renens) bénéficieront des mêmes conditions d'utilisation dans la salle double du Censuy et y retrouveront les mêmes prestations et les mêmes horaires.

A noter également que le projet du secteur jeunesse de disposer d'une salle de sport à l'intention des jeunes les dimanches d'octobre à mars pourra être renouvelé, sans difficulté particulière, dans une autre salle de sport.

3.1 Coûts des mesures de remplacement concernant les sociétés locales

La conséquence financière principale du déplacement des activités des sociétés locales de Maurabia au Censuy consiste à devoir installer un tableau électronique de score avec chronomètre de jeu et appareil des 24 secondes adapté aux exigences de Swiss Basketball pour la pratique de matchs de 1^{ère} ligue du Renens Basket. Les coûts d'installation ultérieure de ce matériel dans la nouvelle salle de Maurabia sont prévus au préavis No 5-2016.

D'autre part, la salle du Censuy ne dispose pas de suffisamment d'armoires pour contenir le matériel relativement volumineux du basket (jeux de ballons adaptés aux différentes catégories de joueurs).

Dès lors, les coûts estimés de l'installation de tels équipements sont les suivants :

Frais d'installation provisoire d'un panneau électronique des scores :	CHF	10'000.-
Achat d'armoires métalliques :	CHF	6'000.-
Frais de nettoyage au GYRE :	CHF	4'000.-
Réserve :	<u>CHF</u>	<u>2'000.-</u>
Total :	CHF	22'000.-

4. Incidences financières et comptables

Investissements

Ce préavis ne génère pas de coûts d'investissements.

Compte de fonctionnement

Comme décrit aux chapitres 2.1 et 3.1 du présent préavis, les mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia génèrent une augmentation des charges d'exploitation comme suit :

Libellé	Section	Comptes	2017 (16 sem.)	2018 (38 sem.)	2019 (22 sem.)
Coûts d'installation "éléments fixes" pour les sociétés locales au Censuy	3542	3141.22	12'000		
Coûts d'installation "armoires" pour les sociétés locales au Censuy	3542	3112.01	6'000		
Frais de nettoyage au GYRE pour les sociétés locales	3533	3141.21	850	2'000	1'150
Prestations scolaires Ecole de cirque	5321	3622.05	40'300	95'715	55'415
Location salle Ecole de cirque pour les écoles	3533	3161	17'280	41'040	23'760
Location salle Espace D pour les écoles	3533	3161	8'640	20'520	11'880
Total augmentation des charges			85'070	159'275	92'205

5. Mise en oeuvre des mesures de remplacement

Les mesures de remplacement comme décrites au point 3.2 sont recommandées, aussi bien pour des raisons évidentes d'économie des coûts, mais également pour la plus-value apportée, durant cette période transitoire de deux ans, pour une expérience exceptionnelle en collaboration avec l'Ecole de cirque de Lausanne Renens dans des locaux particulièrement bien adaptés.

Toutefois, si l'expérience est intéressante, il reste un important travail d'organisation et de planification à mener par les établissements scolaires qui doivent se coordonner aussi bien pour permettre un tournus efficient des classes dans les différentes structures proposées, adapter les horaires des élèves et des enseignant-e-s en conséquence et procéder à une optimisation de l'utilisation de toutes les infrastructures sportives mises à leur disposition. A cet égard et afin de ne concevoir qu'un seul horaire, il est nécessaire de pouvoir mettre en œuvre les présentes mesures de remplacement dès la rentrée scolaire, soit dès le 21 août 2017.

6. Conclusion de la Municipalité

La Municipalité remercie tout particulièrement les directions scolaires, chef-fe-s de file d'éducation physique et enseignant-e-s concerné-e-s, le SEPS, les services communaux et la Commission de construction "Maurabia" pour avoir prospecté dans le détail toutes les possibilités de remplacement d'une salle utilisée au quotidien et qui prouve, si besoin était, sa nécessité aussi bien dans le contexte scolaire qu'associatif.

La solution proposée offre, à des coûts raisonnables compte tenu du fait qu'ils couvrent deux années scolaires, la belle opportunité d'une expérience enrichissante à l'intention des élèves de Renens et permet aux sociétés locales de maintenir leurs activités sans perturbations notables.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 13-2017 de la Municipalité du 29 mai 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTE les charges d'exploitation supplémentaires relatives aux mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia pour les années 2017 à 2019 d'un montant total de CHF 336'550.00 TTC, soit :

- 2017 CHF 85'070.00 TTC
- 2018 CHF 159'275.00 TTC
- 2019 CHF 92'205.00 TTC

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2018 et 2019, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic: 
Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal: 
Michel Veyre



The seal of the Municipality of Renens is circular with the text 'MUNICIPALITE DE RENENS' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTE ET PATRIE' are inscribed.

Annexes : - Coûts de la réalisation d'une salle de gymnastique provisoire (annexe 1)
- Coûts de l'utilisation Ecole de cirque et Espace D (annexe 2)

Membre de la Municipalité concerné : Mme Myriam Romano-Malagrifa

MAURABIA - ECOLE DU LEMAN - RENENS

Estimation des coûts pour la réalisation d'une salle de gymnastique provisoire

Salle	VD 1; 12 x 24 m	Montants admis U 1.2	Montants admis U 0.96
Infrastructure	Préparation du terrain Alimentation électrique Alimentations et écoulements eau	32'000.00	32'000.00
Sol de la salle	Plancher isolé Revêtement et marquage	85'000.00	85'000.00
Bulle	Système gonflable parois et toit Ancrages Montage Démontage	220'000.00	320'000.00
Locaux annexes	Containers pour le matériel sportif Containers pour les vestiaires Containers WC - douches	65'000.00	65'000.00
Installations techniques	Electricité Chauffage y compris mazout Ventilation Sanitaire Luminaires	87'000.00	87'000.00
Frais divers	Taxes, reproductions, etc.	24'000.00	30'000.00
Divers imprévus	10% de réserve	53'000.00	64'000.00
Honoraires	Compté à 40% des prestations	54'000.00	62'000.00
TOTAL		620'000.00	745'000.00

Remplacement des périodes de sport des deux salles Maurabia du 21 août 2017 au 5 juillet 2019 (76 semaines de scolarité)

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
ECLR		ECLR	ECLR	ECLR	ECLR	ECLR		ECLR	ECLR
ECLR		ECLR	ECLR	ECLR	ECLR	ECLR		ECLR	ECLR
ECLR		ECLR	ECLR	ECLR	ECLR	ECLR		ECLR	ECLR
ECLR		ECLR	ECLR	ECLR	ECLR	ECLR		ECLR	ECLR
ECLR		ECLR	ECLR	ECLR	ECLR	ECLR		ECLR	ECLR
	ESPACE D	ECLR*	ESPACE D			ECLR*	ESPACE D	ECLR	ESPACE D
	ESPACE D	ECLR*	ESPACE D			ECLR*	ESPACE D	ECLR	ESPACE D
ECLR	ESPACE D	ECLR*	ESPACE D			ECLR*	ESPACE D	ECLR	ESPACE D
ECLR	ESPACE D	ECLR*	ESPACE D			ECLR*	ESPACE D	ECLR	ESPACE D

*Priorité à des classes du primaire de 3 à 6P

Coût pour 1 période/classe ECLR avec 1 moniteur formé aux arts du cirque
 Coût pour 16 périodes/semaine à l'Espace D (sans moniteur)

CHF 65.-**
 CHF 540.-

** 45.- moniteur + 20.- salle

Coût pour 76 semaines ECLR 54 périodes/semaine x 65.- x 76
 Réserve pour moniteurs supplémentaires selon disciplines : (150 x 45.-)

CHF 266'760.-
 CHF 6'750.-

Coût total Ecole de cirque

CHF 273'510.-

Coût pour 76 semaines Espace D CHF 540.- x 76

CHF 41'040.-